



La Tour infos

Edition du Printemps 2023

LA TOUR

31^{ème} Fête de Printemps

**COMITE
DES FETES**

**VIDE-
GRENIER**

DIMANCHE 23 AVRIL DÈS 10H

Petite restauration

Buvette

Tombola

Artisanat

Attractions pour les enfants

Baptêmes en hélicoptère



Menu

Jambon à l'os
gratin dauphinois

salade

dessert

café offert

18€

repas sur réservation
au 04.50.35.91.72

FESTIVITÉS DES MOIS DE MAI et JUIN en 4^{ème} page



Après des mois d'attente, la boîte aux lettres a été remise en service grâce à l'implication de Mme Virginie DUBUC et à l'ingéniosité de M. Marc THEVENOD.

Un grand merci à tous les deux.



*Semaine de la petite enfance
du 18 au 25 mars 2023*

– thème pop'art –

*Création par les enfants du périscolaire
de l'école et des enfants gardés par les
assistantes maternelles de la commune*

Ouverture de la Mairie

Lundi et vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 30

Mardi et mercredi : 8 h 30 - 12 h 00

Ou sur rendez-vous ☎ 04 50 35 81 05

Fermeture le vendredi 19 mai 2023

*Principales décisions du Conseil Municipal
Séances des 5 janvier, 2 février et 2 mars 2023*

Urbanisme	
Déclarations de travaux	
M. MERILLON Julien, 130 route des Charmottes	Réfection de toiture
Mme DELORDRE Sandra, 95 route Dufresne Sommeiller :	Modification de façade, fenêtre remplacée par porte fenêtre
Mme MIGNARD Chloé, 50 chemin des Chaffards	Création de jacobines
M. SERAPHIN Léon, 265 et 277 route de l'Écutieux	Réfection de la toiture
M. GOMES Alexis, 70 impasse des roses	Portillon, mur de soutènement et clôture
M, COSSERON Pascal, 64 impasse St Joseph	Auvent

Affaires diverses

- . Relevé topographique demandé au bureau Canel afin d'engager une étude sécuritaire pour une liaison douce route de la Plaine jusqu'au carrefour de la Ziza
- . Esquisse en vue de l'étude de réhabilitation du restaurant de l'Oasis
- . Isolation des combles de la mairie par nos employés communaux
- . Entretien des engins, des voies et espaces
- . Mise à jour du rapport de sécurité à la salle polyvalente de l'Oasis à la suite des travaux de conformité électrique par l'entreprise BAUD
- . Dépose de glissières route des Egolettes en vue de leur remplacement
- . Dégagement des bois à l'Oasis par suite des vents violents
- . Elagage complet au chef-lieu et sur le site de l'Oasis, nettoyage de la signalétique de la salle polyvalente.



Inscriptions à l'école, année scolaire 2023 / 2024

Les inscriptions pour la rentrée 2023/ 2024 ont lieu les lundis depuis le 25 mars (à partir de 9h) ou sur rendez-vous pris préalablement au 04.50.35.94.65.

Avis aux travailleurs frontaliers



Comme chaque année, nous demandons aux « nouveaux » travailleurs frontaliers de bien vouloir se faire connaître à la mairie dans le but d'actualiser les listes et ainsi bénéficier d'une partie de rétrocession des Fonds Genevois :

Nous les remercions de bien vouloir retourner à la mairie le coupon-réponse ci-dessous au plus tard le 30 juin 2023.

✂

<p>Nom, Prénom, adresse et numéro de téléphone :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Date et lieu de naissance.....</p> <p>Nom et adresse de l'employeur :</p> <p>.....</p> <p>Numéro de carte de travail et date de délivrance :</p> <p>.....</p> <p>Date et signature :</p>

NE CROYEZ PAS QUE la commission « informations » n'ait pas d'idée nouvelle...

Cependant, la mairie est régulièrement sollicitée sur les points énoncés ci-dessous.

Cette page est réservée aux rappels avant la période estivale

A propos... du bruit de voisinage

Rappel – Préfecture de la Haute-Savoie

« Extrait de l'article 4 de l'arrêté préfectoral n° 324/DDASS/2077 du 26 juillet 2007 relatif aux bruits de voisinage : « les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que les :



- jours ouvrables de 8 heures à 20 heures,
- samedis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures,
- dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures ».



STOP !

AUX DEJECTIONS CANINES...

Régulièrement nous demandons aux propriétaires de chiens de prévoir ce qu'il faut pour les déjections de leurs animaux.

Il est inacceptable que M. Marc THEVENOD et M. Tristan GEROUDET reçoivent, y compris sur leur visage, des excréments d'animaux lors des travaux de débroussaillage ou de tonte.

Il est demandé aux propriétaires d'animaux du bon sens et le respect du personnel communal.

Réglementation applicable aux brûlages à l'air libre des déchets verts et à l'écobuage

Les feux (en forêt, dans des plantations), l'écobuage et le brûlage des déchets verts sont interdits toute l'année sur le territoire du Plan de Protection de l'Atmosphère. En effet, outre les risques d'incendies, la combustion à l'air libre des déchets verts est très polluante, particulièrement quand les végétaux brûlés sont humides. Brûler 50 kg de déchets verts équivaut à rouler avec des véhicules récents sur une distance de 5 900 km pour un diesel, et de 13 000 km pour une voiture à essence neuve.

Rendez-vous dans votre déchetterie, compostez ou broyez vos déchets sur place.



-> Arrêté préfectoral du 10/05/12 relatif à cette mesure

Toute infraction peut être sanctionnée d'une contravention de 3ème classe (450 €).

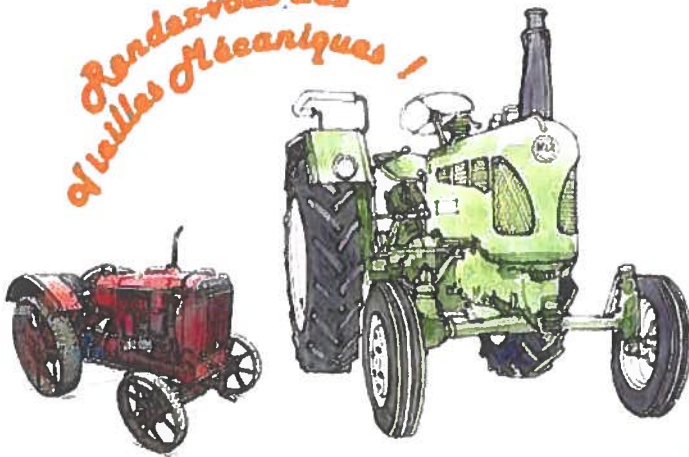
Au 1^{er} janvier 2023, selon l'INSEE, la commune compte 1338 habitants.

Fête de la SAINT-PIERRE DIMANCHE 25 JUIN 2023

organisée par l'Association Saint Pierre en lien avec les associations
communales, la commune et la paroisse

« Site de l'Oasis »

*Rendez-vous des
Vieilles Mécaniques !*



Défilé dans la commune vers 10h30
puis exposition sur site

**BUVETTE
PETITE RESTAURATION
TOMBOLA**

**JEUX DE
QUILLES**



12h Repas dansant



Réservations :
07 70 27 97 56
04 50 35 81 05

KERMESSE DE L'ÉCOLE
sur le thème de l'Asie



SAMEDI MATIN

24 JUIN 2023

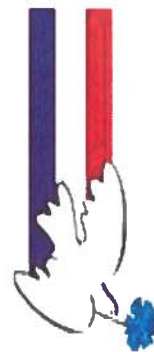
Salle de l'Oasis



Lundi 8 mai 2023
à 10h30

**Cérémonie au Monument
aux Morts,
participation des enfants
de l'école de
LA TOUR**

**Vin d'honneur servi
à la salle de
motricité de l'école.**



**8 MAI
1945**